

Questions orales

M. Chrétien: De quel endroit s'agit-il déjà?

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): J'ai demandé si le permis d'utilisation de terrain octroyé en mars à la Cominco, à Wrigley, c'est-à-dire dans la région où on a soulevé la question de l'interdiction, a été délivré après avoir consulté les indigènes?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, le ministère a toujours l'habitude de consulter les collectivités indiennes et esquimaudes lorsqu'il se produit des développements, et, dans ce cas précis, je vais m'informer et faire rapport à l'honorable député. Nous avons adopté la politique de toujours consulter les collectivités en cause.

* * *

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LE RAPPORT D'ÉTUDE DE LA PENSION D'INVALIDITÉ—LA DATE DE MISE EN APPLICATION DES MESURES PRÉCONISÉES

[Traduction]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Elle porte sur le rapport du groupe d'étude mixte sur le montant de base de la pension d'invalidité de guerre qui a été appuyé à l'unanimité par le comité permanent des affaires des anciens combattants. Le ministre peut-il dire quand le bill qui mettra en application cette recommandation sera présenté au Parlement?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, ce rapport a été examiné par le gouvernement et il reviendra le 16 avril. Nous voulions le présenter avant cette date, mais comme il y avait d'autres questions à régler auparavant, nous n'avons pu le faire. Comme je l'ai dit, il sera de nouveau présenté au gouvernement le 16 avril et si celui-ci m'en donne la permission, j'espère pouvoir faire progresser l'affaire rapidement et que le bill pourra être adopté.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme il est probable que ce projet de loi sera adopté rapidement à la Chambre, le ministre va-t-il faire tout son possible pour nous le présenter avant Pâques?

M. MacDonald (Cardigan): Très certainement, monsieur l'Orateur.

* * *

LES GRAINS

BLÉ—LES STOCKS ET LES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE D'EXPORTATION ET D'APPROVISIONNEMENT DU PAYS

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Comme un récent bulletin du Conseil international du blé annonce que les stocks de blé se font rares dans le monde et que les États-Unis et l'Argentine limitent les exportations de blé, le ministre voudrait-il nous donner l'assurance que le Canada dispose d'assez de stocks pour tenir ses engagements en matière d'exportation et se constituer en même temps une réserve raisonnable?

[Mlle MacDonald (Kingston et les Îles).]

ble pour les besoins du pays où la récolte diminuerait au Canada cette année?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je puis assurer à la Chambre que nous avons suffisamment de stocks pour faire honneur à nos engagements en matière d'exportation. Je puis même dire que la Commission canadienne du blé calcule soigneusement non seulement nos exigences à venir, mais les stocks réguliers que nos excellents clients comptent recevoir de nous et dresse le plan de ses ventes en conséquence. La Commission continue de faire des ventes de blé à terme en tenant compte des stocks disponibles.

* * *

• (1510)

LES LANGUES OFFICIELLES

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE RELATIVE AU BILINGUISME

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Le 14 mars dernier, je posais une question au sujet des langues officielles et, à cette occasion, le très honorable premier ministre me répondait qu'il comptait, dans au plus deux semaines, inscrire au *Feuilleton* «quelque chose» qui renseignerait la Chambre.

Le très honorable premier ministre pourrait-il dire quand il renseignera la Chambre sur la nature de ce «quelque chose»?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, l'honorable député verra effectivement qu'il s'agit de «quelque chose», quand cela viendra.

Pour ce qui est de la date, je m'excuse auprès de lui et de la Chambre d'avoir été trop optimiste en précisant une date. J'espère que ce sera pour bientôt, mais certainement pas d'ici quelques jours.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'ÉVALUATION FONCIÈRE—LA PROCÉDURE D'APPEL

[Traduction]

M. Dan Hollands (Pembina): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre du Revenu national au sujet de l'évaluation foncière au Canada pour les fins de l'impôt. Pourrait-il informer la Chambre si les propriétaires dont les biens ont été évalués aux fins de l'impôt en ont été avisés et, si oui, y a-t-il une procédure d'appel à l'égard de cette évaluation?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, les évaluations que l'on fait actuellement serviront de référence. Elles ne s'appuient pas nécessairement sur une loi. On peut tenir compte d'évaluations venant d'autres sources et ces informations serviront à aider les parties à déterminer certaines valeurs à l'avenir.